



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À L'ASSEMBLÉ PLÉNIÈRE DU SECRÉTARIAT POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS**

*Vendredi 5 février 1988*

*Frères et Fils très chers dans le Christ,*

1. L'âme remplie de joie, je remercie le Cardinal Jean Willebrands pour les paroles par lesquelles il a bien voulu me présenter le travail de la session plénière du Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Je voudrais surtout remercier de tout cœur ceux qui, venus de diverses parties du monde et ayant quitté leurs occupations, ont mis à la disposition de l'Eglise catholique tout entière leur expérience, leur compétence, leur sollicitude pour l'avancement de la pleine unité de tous les chrétiens.

En effet, cet engagement commun, qui est une des priorités de l'action pastorale de notre temps, est requis directement par la volonté du Christ sur son Eglise, à savoir qu'elle soit signe et instrument de l'unité de tout le genre humain (cf. *Jn 17, 21*; *Lumen Gentium, 1*). Le nouveau Code de Droit Canonique s'y réfère explicitement: « Il appartient en premier lieu au Collège des Evêques tout entier et au Siège Apostolique d'encourager et de diriger chez les catholiques le mouvement œcuménique dont le but est de rétablir l'unité entre tous les chrétiens, unité que l'Eglise est tenue de promouvoir de par la volonté du Christ » (*Codex Iuris Canonici, can. 755, § 1*). Or, la mise en œuvre d'un tel engagement, en raison de son ampleur, pour qu'il puisse avoir des effets dans la réalité, exige l'apport de compétences multiples et la connaissance exacte des situations locales variables.

Je vous suis donc profondément reconnaissant pour la réflexion commune que vous avez accomplie, à la lumière des impératifs évangéliques et dans la confrontation fraternelle et loyale des opinions des uns et des autres, pour trouver et formuler des orientations fondées en doctrine, répondant aux problèmes actuels et ouverts sur l'avenir.

2. Les rapports sur les activités les plus importantes réalisées par le Secrétariat pour l'Unité, depuis la dernière session plénière, vous ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la situation œcuménique présente, avec ses résultats positifs, avec ses problèmes et ses difficultés. Il s'agit en fait d'un vaste tour d'horizon qui englobe les relations avec les Eglises d'Orient tout autant que celles avec les Eglises et Communautés ecclésiales d'Occident. Ces relations comprennent des aspects communs, c'est certain, mais aussi des aspects spécifiques et différents puisqu'il s'agit de sujets théologiques, de questions d'ordre historique et culturel, de situations sociologiques et politiques, d'attitudes psychologiques et d'implications pastorales: ce qui compose un panorama très varié. Dans ce contexte, une connaissance précise des problèmes, et la ferme espérance qui ne déçoit pas ceux qui travaillent pour le Royaume de Dieu dans l'obéissance à la volonté du Seigneur, offrent la possibilité de trouver des voies nouvelles et appropriées pour résoudre les questions héritées de l'histoire et qui divisent encore les chrétiens.

En considérant tout ce qui a été réalisé parmi les chrétiens, avec la grâce de Dieu, pour le rétablissement de la pleine unité, soit à travers le dialogue théologique, soit par des relations de fraternité, nous sommes poussés à redoubler d'efforts à l'intérieur de l'Eglise catholique et avec les autres chrétiens en vue de progresser vers un accord dans la foi. Le Seigneur a béni les débuts de ce mouvement; il nous a aidés jusqu'à maintenant en créant une situation tout à fait nouvelle dans les relations entre chrétiens; il nous accordera encore son appui, j'en suis sûr, pour achever son dessein.

3. Vous avez étudié particulièrement, au cours de cette session, le projet d'une nouvelle édition du Directoire œcuménique.

Le deuxième Concile du Vatican avait demandé que les orientations pour la pratique de l'œcuménisme soient rassemblées dans un Directoire en vue de l'application des principes du Décret sur l'œcuménisme et des autres documents conciliaires ayant une incidence œcuménique.

Le Directoire, paru en deux parties, en 1967 et 1970, a rendu précieux services pour orienter, coordonner et développer l'effort œcuménique.

Depuis sa promulgation, d'autres documents ont traité directement ou indirectement des problèmes œcuméniques, tels que le Motu Proprio *Matrimonia Mixta* (1970), l'Instruction sur des cas particuliers d'admission d'autres chrétiens à l'Eucharistie dans l'Eglise catholique (1972), le document sur la collaboration œcuménique aux niveaux national, régional et local (1975), la constitution apostolique *Sapientia Christiana* sur les universités et les facultés ecclésiastiques (1979), l'exhortation apostolique *Catechesi Tradendae* (1979) et d'autres encore; de plus, le Code de Droit Canonique de 1983 a créé une situation nouvelle.

Tout cela exigeait une rédaction du Directoire qui tint compte de l'ensemble, de sorte que la tâche pastorale de la promotion organique de l'unité en soit facilitée et menée de façon cohérente.

La première partie du Directoire œcuménique avait déjà donné comme orientation de porter une attention constante à l'évolution de la situation œcuménique. De même, les nouvelles directives auront pour but d'aider à la promotion de l'unité « sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit Saint » (*Unitatis Redintegratio*, 24). On pourrait dire plus: le nouveau Directoire devrait lui-même être un moyen d'approfondir et de faire progresser de façon ordonnée la situation œcuménique.

Je souhaite donc que le travail que vous avez accompli en cette semaine de session plénière constitue le fondement doctrinal solide et l'orientation pastorale appropriée pour que ce nouveau projet puisse trouver sans tarder sa formulation définitive et qu'il soit bientôt promulgué.

L'ampleur du mouvement œcuménique, la multiplication des documents de dialogue, l'urgence ressentie d'une plus grande participation de tout le Peuple de Dieu à ce mouvement, et par conséquent la nécessité d'une information doctrinale exacte en vue d'un engagement juste, tout cela demande que l'on donne, sans tarder, des orientations mises à jour.

4. Lorsque vous retournerez chez vous, dans vos Eglises locales, à vos engagements pastoraux, vous porterez certainement avec vous un écho des réflexions de ces jours destinées à approfondir la sollicitude et la préoccupation concrète pour le rétablissement de la pleine unité.

Vous rejoignant dans la prière, je demande au Seigneur de vous bénir, ainsi que tous ceux qui collaborent avec vous dans le service de l'unité.

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana